

Les chiffres suivants démontrent que le rapport proportionnel entre les salaires et traitements et la valeur ajoutée est plus ou moins constante; le changement annuel moyen durant les 15 dernières années n'a été que d'un cinquième p. 100, ayant baissé de 51.8 p. 100 en 1945 à 49.2 en 1959. La proportion des traitements payés aux employés de bureau a augmenté de 11.7 à 14.9 tandis que les salaires payés aux ouvriers ont baissé de 40.1 à 34.3 durant cette même période. Ce phénomène dépend sans doute du fait qu'on peut faire subir aux prix une hausse proportionnée à celle des traitements et salaires.

Année	Relation entre les		
	Traitements des employés de bureau et la valeur ajoutée	Salaires des ouvriers et la valeur ajoutée	Total des paiements et la valeur ajoutée
	%	%	%
1945.....	11.7	40.1	51.8
1949.....	11.8	36.8	48.6
1954.....	13.6	35.7	49.3
1959.....	14.9	34.3	49.2

En 1959, les gains moyens annuels de tous les employés se sont chiffrés à \$3,891, soit 136 p. 100 de plus que la moyenne de \$1,649 enregistrée en 1945. Cette même année, les deux provinces qui enregistraient les gains les plus élevés étaient l'Ontario, avec un gain annuel moyen de \$4,165, et la Colombie-Britannique, avec une moyenne légèrement plus élevée. L'Alberta s'est classée troisième; viennent ensuite, par ordre d'importance, la Saskatchewan, le Québec, le Manitoba, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Les gains élevés enregistrés par le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas représentatifs en raison des conditions particulières de la fabrication dans ces territoires.

Comme il est dit plus haut, les 20 dernières années ont vu un rétrécissement de l'écart entre le traitement annuel moyen des employés de bureau et le salaire des ouvriers. Alors qu'en 1939 le gain annuel moyen des ouvriers équivalait à 56 p. 100 de celui des employés de bureau, en 1943 la proportion s'est élevée à 76 p. 100, a baissé à 69 p. 100 en 1947 et s'est élevée de nouveau à 71 p. 100 en 1959. La tendance au nivellement est due en partie aux contrôles imposés par le gouvernement fédéral durant les années de guerre, contrôles qui tendaient à stabiliser les gains des employés de bureau plus que ceux des ouvriers. La forte proportion de la main-d'œuvre employée dans les industries lucratives du fer et de l'acier et l'augmentation du nombre d'heures travaillées, certaines à salaire supplémentaire, ont contribué à augmenter les gains moyens des ouvriers. Le nombre de femmes employées influe aussi sur les gains annuels. L'Ontario compte une plus grande proportion de femmes parmi ses employés de bureau que toute autre province; le Québec, pour sa part, connaît une situation parallèle dans le domaine des ouvrières sans doute à cause du grand nombre d'industries des textiles dans la province. En 1959, parmi les travailleuses employées à la fabrication, 41 p. 100 appartenaient au groupe des textiles et du vêtement.

Toutes les provinces ont déclaré des gains annuels plus élevés en 1959 qu'en 1945; les augmentations s'échelonnent de 158 p. 100 en Saskatchewan à 101 p. 100 en Nouvelle-Écosse. Durant cette période, on a constaté des modifications marquées dans le classement des provinces. En 1945, la Colombie-Britannique, en première place avec \$1,823, dépassait de \$120 les gains annuels en Ontario qui se classait deuxième. En 1959, ces deux provinces se sont maintenues en première et deuxième place respectivement; l'Alberta et la Saskatchewan ont amélioré leur classement mais